

Inspectrice ou inspecteur

La Direction principale de l'inspection, à la Direction générale des enquêtes, de l'inspection et des poursuites pénales (DGEIPP), est présentement à la recherche d'inspectrices ou d'inspecteurs en vue de pourvoir des emplois réguliers et occasionnels au sein de notre organisation. Les emplois sont offerts à Montréal et à Québec.

Contexte

Par ses interventions, la DGEIPP vise à contrer le non-respect des lois fiscales et la fraude résultant de l'utilisation de stratagèmes d'évasion fiscale, du travail au noir et de l'appropriation de revenus obtenus criminellement.

La Direction principale de l'inspection vise à assurer le respect de certaines obligations fiscales qui découlent des dispositions des lois, des règlements et des ententes régissant la perception des droits fiscaux, entre autres dans les secteurs du tabac, du carburant, de la restauration et des bars. Elle contrôle également les activités commerciales exercées par les mandataires.

Les inspectrices et les inspecteurs jouent un rôle essentiel de vigie sur l'ensemble du territoire québécois en effectuant des activités d'inspection.

Rôles et responsabilités

Les personnes titulaires de l'emploi doivent principalement effectuer des inspections sur le terrain pour s'assurer de la conformité des personnes assujetties à certaines obligations relatives à l'application de la Loi sur l'administration fiscale, de la Loi sur la taxe de vente du Québec, de la Loi concernant la taxe sur les carburants, de la Loi concernant l'impôt sur le tabac et des règlements en découlant. Dans ce contexte, elles doivent

- réaliser des activités d'inspection et d'observation;
- copier les données des modules d'enregistrement des ventes présents dans les établissements inspectés, à l'aide d'outils spécialisés;
- recueillir les informations et les pièces justificatives requises pour établir la preuve d'une activité ou d'une infraction;
- mener des entrevues auprès des personnes concernées par les activités d'inspection;
- rédiger des rapports de contrôle ou d'infraction détaillant l'ensemble des faits pertinents;
- sensibiliser les mandataires au respect des obligations relatives aux lois;
- procéder à la signification de constats d'infraction;
- témoigner devant les tribunaux, au besoin;
- contribuer à l'évolution des techniques et des méthodes d'inspection.

Profil recherché

Exigences

Les personnes titulaires de l'emploi doivent

- soit détenir un diplôme d'études collégiales, ou être en voie de terminer leur dernière année d'études, dans l'un des domaines suivants ou dans tout autre domaine jugé pertinent :
 - techniques policières,
 - techniques d'intervention en délinquance,
 - techniques juridiques;
- soit détenir un diplôme d'études collégiales en techniques de comptabilité et de gestion, en conseil en assurances et en services financiers ou en gestion de commerces **et** posséder une année d'expérience en intervention dans le domaine juridique ou dans celui des enquêtes, de l'inspection ou de la vérification.

De plus, elles doivent

- détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.

Conditions de travail

- Une formation sera offerte à tous les nouveaux employés lors de leur entrée en fonction.
- Les inspections sont généralement effectuées individuellement ou en équipe.
- Les personnes titulaires de l'emploi doivent être disponibles pour travailler le jour, le soir et la fin de semaine. De plus, elles sont appelées à se déplacer régulièrement sur le territoire québécois.

Habilités requises

Les personnes titulaires de l'emploi doivent

- aimer travailler sur le terrain et effectuer des interventions directes;
- savoir entretenir des relations de collaboration avec les intervenants internes et externes;
- avoir un bon sens de l'observation;
- posséder une bonne capacité d'adaptation et savoir gérer leur stress;
- être diplomates ainsi qu'avoir des habiletés en négociation et en persuasion;
- posséder un bon jugement et être aptes à prendre des décisions éclairées;
- avoir un esprit éthique et un fort sens de l'intégrité;
- aimer travailler en équipe.

Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'appel de candidatures sur la page Emplois de notre site Internet, au www.revenuquebec.ca/emplois. La période d'inscription est du 30 avril au 11 mai 2018.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Revenu Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.